

Strasbourg, le 25 avril 2024

Monsieur le Président
Collectivité européenne d'Alsace
1 place du Quartier Blanc
67000 STRASBOURG

Objet : Demande d'attribution de la sujétion « langue étrangère et/ou spécifique » à tous les agents éligibles au sein du Vaisseau

Monsieur le Président,

Par mail en date du 3 novembre dernier, notre organisation syndicale a sollicité vos services afin que lui soit communiquée la liste des agents bénéficiaires de la sujétion « langue étrangère et/ou spécifique » telle qu'instituée par la délibération portant sur le régime indemnitaire applicable aux agents de la Collectivité européenne d'Alsace.

Suite à la réception des éléments demandés, nous avons pu constater que bon nombre d'agents du Vaisseau remplissaient pleinement les conditions d'éligibilité pour l'attribution de cette sujétion mais n'en étaient étonnement pas bénéficiaires.

En effet, certains agents du Vaisseau ne perçoivent pas à ce jour la sujétion « langue étrangère et/ou spécifique » d'un montant brut mensuel de 30 euros malgré l'usage régulier d'une langue étrangère et/ou spécifique dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, en lien avec les usagers et/ou les partenaires externes.

Dans ces conditions, nous vous demandons de bien vouloir réviser la liste des agents attributaires de cette sujétion en y ajoutant, sans exclusion arbitraire, tous les agents qui sont amenés à faire usage régulier d'une langue étrangère et/ou spécifique dans l'exercice de leurs fonctions au sein du Vaisseau.

Nous vous invitons en outre à procéder au versement des rappels des sommes dues aux agents exclus jusqu'alors du bénéfice de cette sujétion, dans les limites des effets de la prescription quadriennale, et d'y adjoindre les intérêts de retard conformément aux dispositions du code civil.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir nous adresser la liste des nouveaux agents attributaires de cette sujétion à la suite de la réception de ce présent courrier.

Dans l'attente d'une suite favorable, nous vous prions, Monsieur le Président, de recevoir l'expression de nos cordiales salutations.

Le secrétaire général



Christophe ODERMATT